



14ème législature

Question N° : 906	De M. Marc Le Fur (Union pour un Mouvement Populaire - Côtes-d'Armor)	Question écrite
Ministère interrogé > Budget		Ministère attributaire > Économie et finances
Rubrique >finances publiques	Tête d'analyse >dettes publique	Analyse > réduction.
Question publiée au JO le : 17/07/2012 Réponse publiée au JO le : 13/11/2012 page : 6468 Date de changement d'attribution : 28/08/2012		

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, sur le fardeau disproportionné que représente la dette française pour les jeunes générations. Le Président de la République a fait de la jeunesse une de ses priorités, or le poids de la dette assombrit l'avenir de la jeunesse française. En calculant non pas la dette qui pèse sur chaque Français mais la dette qui pèse sur chaque année restant à travailler, on obtient le résultat suivant : l'essentiel du poids de la dette serait à la charge des nouveaux entrants sur le marché du travail. Ainsi, on obtient une dette de 1 919 euros par an de travail restant sur les quarante et une prochaines années, soit 78 700 euros au total pour un jeune de vingt ans. À l'inverse, un actif de cinquante ans, à qui il resterait onze années seulement à travailler, aurait à rembourser quatre fois moins, c'est-à-dire 21 110 euros. Il souhaite donc savoir quelles mesures le Gouvernement va entreprendre urgemment pour réduire la dette sans pour autant pénaliser la population active par une hausse des prélèvements obligatoires.

Texte de la réponse

La dette publique a augmenté de 800 Mds€ depuis 2002. La crise de 2009 et les soutiens financiers aux États en difficulté de la zone euro expliquent une partie de cette hausse mais ce ne sont pas les seuls facteurs. La dette publique française a surtout augmenté en raison de déficits structurels récurrents. Un effort de redressement des finances publiques est ainsi nécessaire pour garantir le retour du déficit à 3 % en 2013, puis le retour à l'équilibre des finances publiques en 2017. Grâce à cet effort, dès 2014, la part de la dette dans la richesse nationale commencera à baisser, permettant de sortir de la spirale de l'endettement public. Pour y parvenir, la stratégie du Gouvernement repose d'une part, sur des hypothèses prudentes et sincères et, d'autre part, elle vise un partage équilibré des efforts entre recettes et dépenses sur la période 2012-2017. Cet effort passera ainsi par une maîtrise de la dépense publique et sera complété par des mesures nouvelles en recettes, dans le cadre notamment d'une réforme structurelle de l'imposition des ménages et des entreprises. Il est primordial que l'ajustement budgétaire sur lequel la France s'est engagée se fasse de la manière la moins préjudiciable à la croissance à court terme et qu'elle soutienne la croissance à moyen et long terme. La stratégie économique et fiscale du Gouvernement s'appuie sur la suppression des dispositifs les moins efficaces sur le plan microéconomique (effet d'aubaine trop fort, mauvaises incitations adressées aux agents économiques) ou macroéconomique (coûteux et peu favorables à l'activité ou l'emploi). Les efforts budgétaires sont également étudiés pour qu'ils soient équitablement répartis entre les entreprises, d'une part, et entre les ménages, d'autre part, de manière à préserver la croissance. Par exemple, sont ciblées les grandes entreprises, dont les taux d'imposition sont les moins élevés, et les ménages les plus aisés, dont la propension à consommer est faible. Ce ciblage de l'effort de consolidation budgétaire permet de concilier le



souci de justice fiscale. Parallèlement, la mise en place de réformes de nature à augmenter le potentiel de croissance de l'économie française, qui devrait accroître l'efficacité et conforter la crédibilité de l'ajustement budgétaire, constitue une priorité du Gouvernement. En particulier, pour relancer la croissance et rétablir la confiance des ménages et des entreprises, s'attaquer aux enjeux sociaux, au premier rang desquels le chômage, est primordial. La conférence sociale des 9 et 10 juillet derniers a montré le plein engagement du Gouvernement et le rôle essentiel que doivent jouer les partenaires sociaux dans ce domaine. L'emploi a constitué la priorité de cette conférence. L'éducation et l'innovation sont également des leviers sur lesquels le Gouvernement compte s'appuyer pour relancer la croissance.